



« C'est votre travail – Connaissez vos droits » : Concours de vidéos 2013 pour les élèves des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick

Les élèves des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick ont été invités à réaliser et à présenter une vidéo d'une durée de deux minutes sur la sécurité au travail ou sur les droits des employés au travail.

Les vidéos ont été jugées d'après la créativité et l'originalité de l'histoire, la réalisation, les effets spéciaux et le message général.

Les gagnants qui terminent en première place remportent un prix d'équipe de 1 000 \$, ceux qui terminent en deuxième place, 750 \$, et ceux qui terminent en troisième place, 500 \$. Un prix équivalent en argent est remis à leur école secondaire.

Voici les gagnants du concours provincial :

- **Première place** : école secondaire Moncton High; titre de la vidéo : « [Don't get pushed around](#) »
- **Deuxième place** : Saint Mary's Academy (Edmundston); titre de la vidéo : « [Timber](#) »
- **Troisième place** : École Sainte-Anne (Fredericton); titre de la vidéo : « [Chute fatale](#) »

Les vidéos des participants gagnants du Nouveau-Brunswick et des autres provinces et territoires canadiens seront présentés au concours national. Les participants auront ainsi la chance de remporter d'autres prix en argent.

Il sera possible de visionner les vidéos des participants inscrits au concours national. Les résidents canadiens pourront également voter sur un canal désigné de YouTube durant la période de vote en ligne pour le « Favori du public (Fan Favourite) », du 4 au 12 mai 2013. Les élèves ou l'équipe qui obtiendront le plus de votes dans chaque catégorie recevront un autre prix en argent de 1 000 \$.

Votez pour votre vidéo favorite! Les particuliers sont encouragés à voter à la catégorie « favori du public » du concours. Vous pouvez voter pour votre vidéo favorite du 5 au 12 mai 2013. Les élèves ou l'équipe qui obtiendront le plus de votes dans chaque catégorie recevront un autre prix en argent de 1 000 \$.

Votez ici : <http://www.youtube.com/user/yourjobvotretavail>

Le concours de vidéos « C'est votre travail – Connaissez vos droits » est un effort collectif entre Travail sécuritaire NB et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail – Direction des normes d'emploi.